

Convocation à l'AG du 10 juin 2022

Paris, le 30 mai 2022

Chères consœurs, Chers confrères,

La prochaine Assemblée générale du Conseil national des barreaux se déroulera en présentiel le vendredi 10 juin prochain de <u>9h à 17h</u> au siège du CNB, 180 boulevard Haussmann 75008, Paris.

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Ouverture de l'assemblée générale et communications du président
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 mai 2022 (vote de l'assemblée)
- Articles 99/100 et consultants juridiques étrangers (vote de l'assemblée) Rapporteur : Arnaud Gris
- 4. Point d'information sur la campagne de communication institutionnelle France TV Rapporteur : Farid Hamel
- 5. Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 (vote de l'assemblée) Rapporteur : **Olivier Fontibus**
- 6. Rapport annuel d'activité du comité des finances Rapporteur : Olivier Fontibus
- 7. Rapport sur le projet de code de déontologie de la profession d'avocat (vote de l'assemblée) Rapporteure : Laurence Junod-Fanget
- 8. Rapport d'information du groupe de travail LCB-FT Rapporteure et rapporteurs : **Anne-Marie Mendiboure**, **Olivier Fontibus et David Levy**
- 9. Rapport d'information sur les relations avec la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) Rapporteures : **Rusen Aytac, Hélène Gacon et Laurence Roques**
- 10. Rapport d'information sur le décret du 28 avril 2022 relatif à la définition du patrimoine professionnel de l'entrepreneur individuel et aux mentions sur les documents et correspondances à usage professionnel Rapporteure et rapporteur : Laurence Junod-Fanget et Philippe Touzet
- 11. Présentation des chiffres clés du mois de l'Observatoire Rapporteur : Roy Spitz
- 12. Questions diverses

Un déjeuner sera servi sur place.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver, veuillez croire, Chères consœurs, Chers confrères, à l'assurance de ma parfaite considération.

Jérôme Gavaudan Président